

Campagne de qualification 2013 - pièces complémentaires demandées par les sections du CNU

Toutes les pièces à joindre obligatoirement au dossier et dont la liste est fixée par l'arrêté relatif à la qualification doivent figurer dans l'envoi destiné aux rapporteurs. En cas de dossier incomplet celui-ci sera déclaré "irrecevable". **Le strict respect du calendrier est également indispensable, sinon la candidature sera considérée comme "hors délai".**

En complément des pièces obligatoires, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**

Les candidats sont donc invités à envoyer l'ensemble des pièces obligatoires et complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et **au plus tard le 19 décembre.**

Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.

Vous êtes invités à consulter le site de la CPCNU (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>)

pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission exigé
01	Pas de pièce complémentaire	Papier
02	Pas de pièce complémentaire	Papier
03	Pas de pièce complémentaire	Papier
04	Pour les MCF : le travail original (inédit) de la thèse; pour les PR: un exemplaire du dossier d'HDR	Papier sauf thèse de doctorat (CD Rom)
05	Pas de pièce complémentaire	Papier
06	Pas de pièce complémentaire	Papier
07	Pour les MCF : la thèse ; pour les PR : la HDR Pour les candidats dont le diplôme a été délivré dans une langue autre que le français: une traduction du rapport de thèse lorsqu'il est disponible et un résumé en français de leurs travaux	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
08	Pas de pièce complémentaire	Papier
09	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
10	Pas de pièce complémentaire	Papier
11	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse	Papier
12	Pas de pièce complémentaire	Papier
13	Pas de pièce complémentaire	Papier
14	Pour les MCF : la thèse; pour les PR, le travail original (inédit) de l'HDR.	Papier
15	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
16	Les références complètes des publications. La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section (rubrique Rapport d'activités et documents - Divers) complétée par les candidats et jointe au dossier. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (sous presse ou définitivement acceptés). La première page des articles mentionnés dans le dossier de candidature. Lettre justifiant la demande de qualification en 16ème section et/ ou montrant en quoi les thématiques de recherche des candidats s'inscrivent dans le champ de la psychologie pour les candidats dont la formation initiale n'est pas en psychologie. Attestation sur l'honneur des activités pédagogiques et/ou des responsabilités administratives les plus significatives.*	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
17	Pour les MCF : la thèse; pour les PR, l'ouvrage original (inédit) et le document de synthèse de l'HDR; pour les travaux réalisés en langue étrangère, une synthèse scientifique en français sous forme d'un résumé substantiel, d'une introduction et d'une conclusion longues, analogues aux documents requis par les Ecoles Doctorales (par exemple pour les thèses en co-tutelle). Les diplômes originaux et une traduction du rapport de soutenance lorsque les diplômes sont délivrés dans une autre langue que le français; Lorsque la thèse a été soutenue dans une université étrangère qui ne délivre pas de rapport, il est recommandé aux candidats de joindre 1) tous les documents préalables à l'autorisation de soutenance; 2) un exposé de soutenance en français; 3) un document (traduit en français), signé par le directeur de la thèse ou par le président du jury, authentifié par le cachet de l'établissement ayant délivré le diplôme, éclairant la section sur les qualités et les défauts de la thèse (les lettres de recommandations ne sont pas admises).	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
18	Pour les MCF : la thèse; pour les PR, le dossier complet de l'HDR y compris le document de synthèse; pour les dossiers dont les documents scientifiques sont en langue étrangère, une synthèse scientifique en langue française accompagné d'un résumé des travaux (thèses, inédit d'HDR) ainsi que des principales publications.	Electronique
19	Pour les MCF : la thèse en format pdf ; Pour les PR : la HDR La liste complète des publications; la liste complète des enseignements délivrés. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (sous presse ou définitivement acceptés).	Electronique

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2013 - pièces complémentaires demandées par les sections du CNU

Toutes les pièces à joindre obligatoirement au dossier et dont la liste est fixée par l'arrêté relatif à la qualification doivent figurer dans l'envoi destiné aux rapporteurs. En cas de dossier incomplet celui-ci sera déclaré "irrecevable". **Le strict respect du calendrier est également indispensable, sinon la candidature sera considérée comme "hors délai".**

En complément des pièces obligatoires, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci -dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**

Les candidats sont donc invités à envoyer l'ensemble des pièces obligatoires et complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et **au plus tard le 19 décembre.**

Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.

Vous êtes invités à consulter le site de la CPCNU (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>)

pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission exigé
20	Pour les MCF : la thèse en format pdf;	Electronique La thèse en format Papier pour les rapporteurs qui le demandent
21	Pour les MCF : la thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée) pour les PR : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié) et le dossier autobiographique ainsi que le recueil d'articles intégré au dossier d'habilitation. Pour les travaux réalisés en langue étrangère, une synthèse scientifique en français comportant notamment un résumé étendu de la thèse (environ 30 pages) pour les MCF ou du mémoire scientifique d'habilitation (environ 50 pages) pour les PR.	Papier
22	Pour les MCF : la thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée) pour les PR : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié) et le dossier autobiographique ainsi que le recueil d'articles intégré au dossier d'habilitation. Pour les travaux réalisés en langue étrangère, une synthèse scientifique en français comportant notamment un résumé étendu de la thèse (environ 30 pages) pour les MCF ou du mémoire scientifique d'habilitation (environ 50 pages) pour les PR.	Papier
23	Pour les MCF: 1 exemplaire de la thèse; pour les PR: le mémoire original (inédit) et le dossier auto-biographique ainsi que le recueil d'articles intégré au dossier d'habilitation.	Papier
24	Pour les MCF: la thèse; Pour les PR: le dossier d'HDR; pour les thèses rédigées en langue étrangère, un résumé en français et une traduction du ou des rapports afférents; un résumé substantiel en français de tout travail présenté dans une langue étrangère.	Papier
25	Les rapports de pré-soutenance et un exemplaire de la thèse si les documents scientifiques fournis (articles, perprints ...) ne couvrent pas les travaux de thèse.	Papier
26	Pour les MCF : le rapport de soutenance de la thèse et les rapports des rapporteurs de la thèse ; Pour les PR : le rapport de soutenance de la HDR et les rapports des rapporteurs de la HDR;	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
27	Pour les MCF: la copie des rapports signés de pré-soutenance du doctorat; pour les PR: la copie des rapports signés de pré-soutenance de l'HDR;	Papier
28	Pas de pièce complémentaire	Papier
29	Pas de pièce complémentaire	Papier
30	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
31	Pas de pièce complémentaire	Papier
32	Pour les MCF : résumé des activités de recherche en 4 pages et copies des publications ; pour les PR : notice de 15 pages incluant un projet de recherche, la liste complète des publications, communications, séminaires et conférences.	Papier
33	Pas de pièce complémentaire	Papier
34	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
35	Pas de pièce complémentaire	Papier
36	Pour les MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication; Pour les PR : le dossier complet d'HDR comprenant les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury ou autres pour les HDR/ doctorats étrangers, une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités.	Papier
37	Pas de pièce complémentaire	Papier
60	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2013 - pièces complémentaires demandées par les sections du CNU

Toutes les pièces à joindre obligatoirement au dossier et dont la liste est fixée par l'arrêté relatif à la qualification doivent figurer dans l'envoi destiné aux rapporteurs. En cas de dossier incomplet celui-ci sera déclaré "irrecevable". **Le strict respect du calendrier est également indispensable, sinon la candidature sera considérée comme "hors délai".**

En complément des pièces obligatoires, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci -dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**

Les candidats sont donc invités à envoyer l'ensemble des pièces obligatoires et complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et **au plus tard le 19 décembre.**

Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.

Vous êtes invités à consulter le site de la CPCNU (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>)

pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission exigé
61	Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ; Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de la HDR ainsi que l'attestation de co-encadrement de thèse établie (s) par le directeur de thèse ou le directeur de l'école doctorale, précisant le taux de co-encadrement et le nom de chaque co-encadrant.	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
62	Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ; Pour les PR : la thèse ou la HDR si le rapporteur le demande ; une déclaration sur l'honneur des activités d'enseignement* et la liste complète des articles et des communications.	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
63	Pas de pièce complémentaire	Electronique
64	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
65	Le formulaire téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section (rubrique Rapport d'activités et documents - Rapport d'activités) complété par les candidats et joint au dossier.	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
66	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section (rubrique Rapport d'activités et documents - Divers - Dossiers statistiques) complétée et transmise par voie électronique.	Electronique
67	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section 67 (rubrique Rapport d'activités et documents - Rapport d'activités) : Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ; Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de la HDR ; la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (sous presse).	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
68	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU, section 68 (rubrique Qualification - Conseils généraux).	Papier
69	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU, section 69 (rubrique Qualification - Recommandation MCF ou Recommandation PR) la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (sous presse).	Electronique
70	Pour les MCF : la thèse ; Pour les PR : la HDR ; Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (sous presse ou définitivement acceptés).	Papier
71	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
72	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
73	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
74	Pas de pièce complémentaire	Papier ou électronique pour les rapporteurs qui le demandent
85	Pas de pièce complémentaire	Papier
86	Pas de pièce complémentaire	Papier
87	Pas de pièce complémentaire	Papier

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.